

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

<b>10x</b>		<b>14x</b>		<b>18x</b>		<b>22x</b>		<b>26x</b>		<b>30x</b>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>12x</b>		<b>16x</b>		<b>20x</b>		<b>24x</b>		<b>28x</b>		<b>32x</b>

No. 235.

---

---

2e Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

---

---

**BILL.**

Acte pour amender l'Acte qui incorpore  
la Société d'Horticulture de Toronto.

---

---

*Tel que passé par le Conseil Législatif.*

---

---

---

---

[Imprimé par ordre de l'Assemblée  
Législative.]

---

---

---

---

S. Derbshire & G. Desbarats, Imprimeur de Sa Majesté.

---

---

**B I L L .**

[Tel que passé par le Conseil Législatif.]

Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Société d'Horticulture de Toronto.

**A**TTENDU qu'il est expédient d'amender l'acte ci-après mentionné : à ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit :

**1.** La quatrième section de l'acte passé dans la vingtième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent quatre-vingt-un, " pour incorporer la société d'horticulture de Toronto," est par le présent abrogée ainsi que la partie qui s'y rapporte de la première section du dit acte.

**• 2.** Depuis et après la passation du présent acte, la dite société sera composée de membres ordinaires, et de sociétaires, y compris les personnes nommées dans la dite première section, et Henry Croft, J. E. Small, S. Heward, W. B. Phipps, le révérend Henry Hope, le révérend William Hincks, J. E. Pell, Thomas Maclear, J. M. Herschfelder, J. Ashby, Rice Lewis, W. A. Baldwin, W. B. Sullivan, J. E. Ellis et J. Tillman.

**3.** La souscription annuelle de deux piastres rendra la personne qui l'aura souscrite membre ordinaire.

**4.** La souscription annuelle d'au moins cinq piastres, ou la souscription en une somme d'au moins cinquante piastres, rendra sociétaire la personne qui l'aura souscrite.

**5.** Les membres ordinaires de la société auront droit d'être admis aux expositions et de concourir à tous les prix offerts par la société.

**6.** Les sociétaires auront de plus droit d'être admis aux jardins, et tels autres privilèges que la société accordera de temps à autre par des règlements passés à cette fin.